



Changement du titre séjour visiteur en titre séjour longue durée

Par **Sedy**, le **08/06/2019** à **20:22**

BONJOUR

Je suis maman de jumeaux nés en France en 2001 et obtenu leur nationalité française depuis octobre 2018, après 5 ans de vie à paris avec moi sans leur père resté au pays. Ils ont 17 ans et seront majeurs en décembre 2019. Je possède un titre de séjour visiteur un an renouvelable et ne me permet pas de travailler. Donc j'aimerais changer de statut est-ce que j'ai droit à un titre de séjour résident ou puisse demander la nationalité puisque mes enfants sont français et encore mineur lorsque je vais renouveler mon titre de séjour en fin juin 2019? Si j'avais le choix j'opterai pour carte résident car il n'y a pas trop d'attente.

Merci de vos réponses et conseils.

Par **Visiteur**, le **08/06/2019** à **20:40**

Bonjour

En tant que parent d'enfants Français, pouvant prouver votre résidence sur le territoire, Laissez vous guider sur ce lien, avant de vous rendre en préfecture.

<http://accueil-etrangers.gouv.fr>